

Énéal et l'UNCCAS signent une convention de partenariat au service du bien- vieillir

Énéal, la foncière médico-sociale du groupe Action Logement et l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale annoncent la signature d'une convention de partenariat à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales.

Énéal, en sa qualité de foncière médico-sociale, travaille en totale synergie avec les collectivités locales et leurs CCAS. Près de 85% des gestionnaires des établissements de la foncière sont des CCAS. Les valeurs qui lient Énéal à ses CCAS gestionnaires – utilité sociale, respect, ouverture, coopération, transparence, innovation - traduisent la volonté commune d'apporter une offre de service de qualité aux seniors et des conditions de travail améliorées pour les personnels.

L'UNCCAS, seule association représentant les maires et élus communaux et intercommunaux en charge des affaires sociales et leur CCAS/CIAS, accompagne ses adhérents pleinement engagés dans la mise en œuvre des politiques sociales municipales en faveur du bien vieillir.

Compte tenu de la convergence de leurs missions, Énéal et l'UNCCAS ont décidé de formaliser leur relation à travers un partenariat. Cet engagement a pour but de structurer à l'échelle nationale les liens initiés en local entre les adhérents de l'UNCCAS et les filiales du groupe Action Logement.

Énéal et l'UNCCAS mettent en place des axes de coopération notamment pour :

- **Porter un plaidoyer commun autour des enjeux du vieillissement dans les territoires** auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir les avancées législatives, réglementaires et financières nécessaires au déploiement des innovations sectorielles permettant une transformation durable du secteur médico-social,
- **Accompagner la transformation de l'offre médico-sociale portée par les gestionnaires CCAS** : en évaluant conjointement l'opportunité pour Énéal de se porter acquéreur de certains établissements propriétés des adhérents de l'UNCCAS dans l'objectif de les réhabiliter et en partageant des retours d'expériences de terrain,
- **Soutenir les coopérations locales** entre les adhérents de l'UNCCAS et les filiales du groupe Action Logement afin d'accompagner le bien-vieillir des locataires âgés du groupe Action Logement, grâce aux actions portées par les CCAS/CIAS.

Mario Bastone, Directeur général d'Énéal commente : « Énéal dispose d'une expertise reconnue dans les logements adaptés aux seniors à revenus modestes. Nous nous engageons pleinement aux côtés des communes et de leurs CCAS à améliorer le confort des aînés et des personnels qui travaillent dans nos établissements. La signature de ce partenariat avec l'UNCCAS, doit nous permettre de déployer une offre de services toujours plus qualitative et exigeante en faveur du bien-vieillir à domicile et en établissements. »

Luc Carvounas, en sa qualité de Président de l'UNCCAS, redit « l'attention majeure que portent les maires et leurs CCAS dans la mise en œuvre d'une société du bien vieillir. Tandis que le Gouvernement vient d'annoncer une loi de programmation sur le sujet, nous serons particulièrement attentifs à sa déclinaison territoriale. Au vu

des perspectives démographiques, tout ce qui pourra contribuer à améliorer les politiques de prévention et d'accompagnement de nos aînés, à domicile comme en établissement, sera utile. Ce partenariat y contribue. »

À PROPOS D'ÉNÉAL

Énéal est la foncière médico-sociale du groupe Action Logement. Propriétaire de plus de 180 établissements (Ehpad, résidences autonomie, résidences intergénérationnelles...), Énéal propose aux acteurs du secteur médico-social public et non lucratif d'acquérir les murs de leurs établissements et de financer des opérations ambitieuses de construction, rénovation, réhabilitation.

Engagée aux côtés des gestionnaires, Énéal innove à travers le développement de nouveaux établissements médico-sociaux ouverts sur la ville pour favoriser l'inclusion des aînés.

Spécialiste de l'habitat senior, Énéal contribue à la stratégie vieillissement du groupe Action Logement en apportant son expertise aux filiales du Groupe.

Ainsi, Énéal s'engage pour réinventer l'habitat des aînés.

www.eneal.fr | [@EnealOfficiel](#) | [LinkedIn : Énéal](#) | [YouTube : Énéal](#)

À PROPOS DE L'UNCCAS

L'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale regroupe et représente plus de 4 300 adhérents (9000 communes) dont l'action couvre 75 % de la population, en hexagone et outre-mer.

Les CCAS et CIAS, établissements publics locaux, jouent un rôle de prévention et de développement social dans leur commune ou intercommunalité. Ils gèrent de nombreux équipements et services de proximité en direction des familles, des personnes en difficulté et des personnes âgées ou handicapées. Ils emploient 126 000 agents territoriaux dans l'ensemble du territoire.

Le réseau est structuré en 75 Unions départementales.

Suivez toute l'actualité de l'UNCCAS sur www.unccas.org

CONTACTS MÉDIAS

CONTACTS MÉDIAS Énéal

Jérôme Aubé

06 29 82 76 55
j.aube@coromandel-rp.fr
Agence Coromandel

Claire Bompard

cbompard@eneal.fr
Directrice communication

CONTACTS MÉDIAS UNCCAS

Alissia Nono

06 33 72 87 50
anono@unccas.org